

# Maturité spécialisée Pédagogie (MSPE)

## Séance d'information MSPE 2026-2027

Jeudi 13 novembre 2025  
18h30-20h – Aula Frank Martin

# Maturité spécialisée Pédagogie (MSPE)

**Céline ANDERSSON**

Doyenne  
pilote MSPE  
ECG Ella-Maillart

**Carole BOMMER**

Coordinatrice des maturités  
spécialisées  
DGESII

**Joëlle COMTE**

Doyenne  
ECCG Aimée-Stitelmann

**Catherine SONINO**

Attachée de direction DGES II  
Service Échanges & Mobilité



# But de la formation

La MSPE est un **titre de l'ECG**.

Cette filière donne accès à la 1<sup>ère</sup> année du Bachelor:

- dans une **Haute Ecole Pédagogique** (HEP) préparant à l'enseignement dans les degrés préscolaire et primaire (1 à 8);
- dans la **faculté de Psychologie et Sciences de l'éducation** à Genève (FPSE-UNIGE), mais uniquement pour suivre le cursus de **Bachelor en sciences de l'éducation**.

**REMARQUE:** *aucun autre cursus de l'Université n'est accessible sans complément DUBS.*

# Caractéristiques de la MSPE

Cette maturité spécialisée exige un niveau très élevé dans **toutes** les disciplines.

Elle est destinée aux élèves studieux-ses qui sont capables de travailler avec **rigueur**, **persévérance** et **autonomie**.

# Durée et contenus de la formation

La MSPE comprend:

- un stage d'observation active de 3 semaines dans une classe de l'école primaire. Ce stage est organisé par l'ECG;
- un cours préparatoire **obligatoire** d'une durée de 32 semaines, qui se termine par **un examen certificatif\*** dans les différentes disciplines;
- un travail de maturité spécialisée (TMsp).

*\* pas d'évaluation sommative en cours d'année*

# Durée et contenus de la formation

Le programme des cours est de 24 heures hebdomadaires:

- 4 heures français
- 3 heures allemand
- 3 heures anglais
- 4 heures mathématiques
- 6 heures sciences expérimentales  
(2h physique, 2h chimie, 2h biologie)
- 4 heures sciences humaines (2h histoire, 2h géographie)

et 20 heures hebdomadaires de travail personnel



# Travail de maturité spécialisée (TMsp)

Le travail de maturité spécialisée prend la forme d'une **recherche** thématique et théorique à mener en parallèle sur un sujet choisi en lien avec le monde de l'école.

## *Objectifs du TMsp:*

- mise en évidence de la bonne connaissance du domaine spécifique du sujet choisi;
- cohérence de la méthodologie de recherche;
- regard critique sur ses connaissances.

Le suivi du TMsp est assuré par un-e référent-e ECG, qui l'évaluera en collaboration avec un-e expert-e externe. Le TMsp est composé d'une partie écrite (rédaction) et d'une partie orale (soutenance).

Le travail de maturité spécialisée doit être réussi **impérativement** et **préalablement** à l'inscription à l'examen de la MSPE.

En cas d'une insuffisance à la partie écrite, le TMsp peut être repris selon les directives prévues lors d'une remédiation. **En cas d'échec définitif au TMsp, l'année MSPE ne peut être répétée.**

# Obtention du titre MSPE

- avoir réussi son travail de maturité spécialisée avec la note de 4,0 au moins (dossier et soutenance). **L'inscription aux examens MSPE exige la suffisance du TMsp.**
- avoir réussi les examens dans les 5 disciplines suivantes:
  - français (écrit+oral)
  - allemand (écrit+oral)
  - mathématiques (écrit+oral)
  - sciences expérimentales (écrit ou oral)
  - sciences humaines (écrit ou oral)

## Non-obtention de la MSPE

En cas d'échec aux examens, ceux-ci peuvent être répétés lors de la session suivante, selon les directives prévues. La présence aux cours n'est pas garantie aux élèves redoublants

# Obtention du titre MSPE

Statut particulier de l'anglais non inclus dans l'obtention du certificat de la MSPE:

- un examen d'anglais (écrit+oral) est organisé dans la session d'examen. Il doit être réussi pour obtenir l'attestation du niveau B2.

Dans les HEP ou formation équivalente, le niveau certifié B2 en anglais est exigé soit dès l'admission, soit en cours de la formation Bachelor.

Les certificats B2 (CECR) en allemand et anglais sont l'une des conditions d'admission au second cycle du Bachelor, orientation enseignement primaire, à la FPSE-UNIGE.

# Conditions d'admission en MSPE R26

## Pour les élèves ayant obtenu en juin 2025 ou en juin 2026 un certificat ECG option "Pédagogie"

- obtention du certificat ECG option "pédagogie",
  - avec une moyenne annuelle des disciplines spécifiques au domaine professionnel pédagogie (OSP) minimale de 4,0 (*chimie, physique, biologie, histoire, géographie, psychologie*) ;
  
- présentation d'un certificat de langue de niveau B1 en allemand et anglais, selon le cadre Européen Commun de Référence (CECR): **selon les points obtenus soit à l'examen de certificat ou soit dans une structure externe** :
  - Vérification des attestations B1 le mardi 23 juin 2026. Aucune dérogation ne sera accordée si les résultats des examens ne sont pas encore disponibles ou insuffisants ;
  
- avoir effectué et attesté un séjour en immersion dans un pays germanophone d'une durée d'au moins 6 semaines consécutives (*après l'obtention du certificat*).



# Conditions transitoires d'admission en MSPE

## **Pour les élèves ayant obtenu en juin 24 un certificat ECG option "Travail Social" (ou "socio-éducatif" jusqu'à juin 23)**

- obtention du certificat ECG option "travail social" en juin 24 (ou "socio-éducative" jusqu'à juin 2023),
  - avec une **moyenne de 4,0** au minimum dans les disciplines suivantes :
    - ❖ allemand
    - ❖ anglais
    - ❖ français
    - ❖ mathématiques
    - ❖ travail personnel de certificat (TPC)
  
- présentation d'un **certificat de langue de niveau B1**, selon le cadre Européen Commun de Référence (CECR), lorsque l'allemand ou l'anglais ne figure pas au certificat ECG ou que le 4,0 n'a pas été atteint;
  - Vérification des attestations B1 le **mardi 23 juin 2026**. Aucune dérogation ne sera accordée si les résultats des examens ne sont pas encore disponibles ou insuffisants ;
  
- avoir effectué et attesté un séjour en immersion dans un pays germanophone d'une durée d'au moins **6 semaines consécutives**.

# Liste des examens de langue seconde

Seuls les examens passés en présentiel dans un centre d'examen agréé sont pris en compte.

	B1	B2	C1	C2
Anglais	Attestation B1 délivrée par l'ECG (selon les résultats aux examens de certificat 3 <sup>e</sup> ECG)	Attestation B2 délivrée par l'ECG (selon les résultats aux examens MSPE)	-	-
	Cambridge English: Preliminary	Cambridge English: First	Cambridge English: Advanced	Cambridge English: Proficiency
	Cambridge English: IELTS Academic (le niveau atteint varie selon les résultats obtenus)			
	-	-	Integrated Skills in English 3 (ISE – Trinity College London)	Integrated Skills in English 4 (ISE – Trinity College London)

	B1	B2	C1	C2
Allemand	Attestation B1 délivrée par l'ECG (selon les résultats aux examens de certificat 3 <sup>e</sup> ECG)	Attestation B2 délivrée par l'ECG (selon les résultats aux examens MSPE)	-	-
	Goethe Zertifikat B1	Goethe Zertifikat B2	Goethe Zertifikat C1	Goethe Zertifikat C2
	ÖSD Zertifikat B1	ÖSD Zertifikat B2	ÖSD Zertifikat C1	-
	TELC Deutsch B1	TELC Deutsch B2	TELC Deutsch C1	TELC Deutsch C2
	ECL (AFU) B1	ECL (AFU) B2	ECL (AFU) C1	ECL (AFU) C2
		-	Test DaF, Stufe 4	Test DaF, Stufe 5



# Non-admissibilité ou report de la MSPE

Une admission en maturité spécialisée jusqu'à trois ans après le certificat peut être accordée pour justes motifs (article 4, RECG – C1 10.70).

Il est de votre responsabilité de contacter votre ECG d'origine au cours du **mois de janvier 2027** pour prendre connaissance du processus d'inscription. L'intégralité du processus sera à nouveau à respecter pour une admission en 2027.

Le séjour linguistique de 6 semaines peut être réalisé pendant l'été qui suit l'obtention du certificat même si les conditions d'admission ne sont pas remplies. Il sera validé dans le courant de l'année suivante en contactant directement la doyenne MSPE.

# Séjour linguistique

Pour pouvoir être validé par l'ECG, le séjour doit respecter les conditions suivantes:

- ✓ Etre au moins **6 semaines consécutives entre le 27.06.26 et 9.08.26** ;
- ✓ Avoir été effectué après l'obtention du certificat ECG ;
- ✓ En immersion dans un pays germanophone (=Allemagne ou Autriche) ;
- ✓ Types de séjours acceptés:
  - **Ecole de langues**
  - **Famille d'accueil**
  - **Stage professionnel en entreprise** (Programme MSPE EL&M DIP)

Vivre chez un membre dans la famille ou chez des amis ne suffit pas pour valider le séjour : **une activité en immersion de six semaines** est impérativement requise en complément (école de langues avec justificatifs à l'appui ou stage professionnel).

Le document "*FAQ MSPE 2026-2027*" détaille toutes les informations liées à l'admission en MSPE.

Si vous n'avez pas trouvé de réponse à votre question, veuillez vous adresser à la personne qui s'occupe de la gestion de la MSPE dans votre ECG.

# Inscription en MSPE pour R25

**Du 16 février au 6 mars 2026 : pré-inscription obligatoire via un formulaire pdf dans chaque ECG.**

**Le mardi 23 juin 2026 (horaire à préciser), les élèves devront se présenter à l'**ECG Ella-Maillart** avec :**

- **les documents scolaires attestant de l'admissibilité en MSPE :**
  - bulletin de 3<sup>e</sup>
  - certificat de langue niveau B1 d'allemand et d'anglais.
- **les documents justifiant l'organisation de leur séjour en immersion :**
  - billets de transports prévus, réservation de logement, réservation d'activités prévues sur place, etc.

# Conditions d'admission en MSPE

Puis, le **lundi 10 août 2026** entre 8h et 12h, les élèves admis-es provisoirement en MSPE devront se présenter à **l'ECG Ella-Maillart** avec les documents suivants:

- Le **formulaire de validation du séjour** (document ad hoc), signé par le partenaire sur place;
- Les **justificatifs originaux et copies de transport entre Genève et la destination du séjour**;
- Les **justificatifs de transports sur place sur toute la durée du séjour**;
- Enfin selon le type de séjour:
  - o En **école de langue**: une attestation de présence signée par l'école de langue en fin de séjour;
  - o En cas de **stage professionnel**: une attestation de stage signée par l'institution en fin de séjour;
  - o Si le séjour a été prévu en **famille d'accueil**: une lettre rédigée en langue cible (allemand), qui précise quelques activités effectuées avec l'élève, devra être signée par la famille d'accueil.

# Conditions d'admission en MSPE



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)  
Enseignement secondaire II  
Conférence des directrices et directeurs de l'Ecole de Culture Générale (D5)

## BESCHEINIGUNG für EINEN SPRACHAUFENTHALT IN EINEM DEUTSCHSPRACHIGEN LAND (DE / AT)\*

Vor- und Nachname des Studenten: .....

Aufenthalt in (Land + Ort): .....

Daten: vom ..... bis zum .....

Aufenthaltsart: (Markieren Sie)	<input type="checkbox"/> Öffentliche oder private Schule
	<input type="checkbox"/> Sprachschule
	<input type="checkbox"/> Gastfamilie
	<input type="checkbox"/> Praktikum
	<input type="checkbox"/> Beruflicher Aufenthalt
	<input type="checkbox"/> Weiteres: beschreiben Sie .....

Bemerkungen :

Ort/Datum:	Unterschrift von Schule / Institution / Familie:
------------	---

Unterschrift des Studenten: .....

Unterschrift des gesetzlichen Vertreters: .....

Diesem Formular müssen die folgenden ORIGINAL-BELEGE mit einer Kopie beiliegen:

- Fahrkarten (internationale + Abonnement/Fahrkarten für öffentliche Verkehrsmittel im Land z.B.)
- Reservierung oder Rechnung für die Unterkunft
- alle Dokumente, die immersive Aktivitäten bestätigen (Eintrittskarten für Konzerte, Museen, Beisichtigungen, usw ...)
- Quittungen für Einkäufe (in Geschäften, Restaurants, usw ...)

Für die EMS Ella-Maillart:

Dieser Aufenthalt entspricht den Anforderungen der MSPE:  Ja  Nein

Ort und Datum: .....

Unterschrift: .....

\*Zertifikatsmodell aus dem Europäischen Sprachportfolio

Conférence des directrices et directeurs de l'Ecole de culture générale  
ECG Ella-Maillart - Rue d'Italie 5 - 1204 Genève - Tél. +41 (22) 546 29 70 - Fax +41 (22) 546 98 28  
ECG Henry-Dunant - Avenue Edmond Vaucher 20 - 1203 Genève - Tél. +41 (22) 388 59 00 - Fax +41 (22) 388 59 80  
ECG Jean-Flageol - Chemin de Grange-Falquet 17 - 1224 Chêne-Bougeries - Tél. +41 (22) 388 78 00 - Fax +41 (22) 388 78 79  
CECG Madame de Staël - Route de Saint-Julien 25 - 1227 Carouge - Tél. +41 (22) 388 49 50 - Fax +41 (22) 388 49 38  
CECG Armée-Stielmann - Route de Base 24 - 1228 Plan-les-Ouates - Tél. +41 (22) 388 20 50 - Fax +41 (22) 388 20 99  
[http://www.ge.ch/formation\\_generale/culture\\_generale.asp](http://www.ge.ch/formation_generale/culture_generale.asp)



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)  
Enseignement secondaire II  
Conférence des directrices et directeurs de l'Ecole de Culture Générale (D5)

## ATTESTATION DE SEJOUR LINGUISTIQUE DANS UN PAYS GERMANOPHONE (DE / AT)\*

Nom et prénom de l'élève: .....

Séjour en / à (pays + lieu): .....

Dates: du ..... au .....

Type de séjour: (cocher ce qui convient)	<input type="checkbox"/> fréquentation d'une école publique/privée
	<input type="checkbox"/> fréquentation d'une école de langues
	<input type="checkbox"/> comme hôte dans une famille d'accueil
	<input type="checkbox"/> stage professionnel
	<input type="checkbox"/> séjour professionnel
	<input type="checkbox"/> autre: à préciser .....

Bemerkungen :

Lieu/ date:	Signature de l'école/institution/famille:
-------------	--

Signature de l'élève : .....

Signature du responsable légal (si mineur.e) .....

Ce formulaire doit être accompagné des justificatifs ORIGINAUX suivants, avec une copie:

- titres de transports (internationaux + abonnement/tickets transports publics dans le pays par ex.)
- réservation ou facture du logement
- documents qui justifient d'activités en immersion (tickets divers de concerts, musées, visites, etc.)
- tickets de caisse lors d'achats (magasins, restaurants, nourriture, etc.)

Réserve à l'ECG Ella-Maillart:

Ce séjour correspond aux exigences de la MSPE:  oui  non

Lieu et date: .....

Signature: .....

\*Modèle d'attestation extrait du Portfolio européen des langues

Conférence des directrices et directeurs de l'Ecole de culture générale  
ECG Ella-Maillart - Rue d'Italie 5 - 1204 Genève - Tél. +41 (22) 546 29 70 - Fax +41 (22) 546 98 28  
ECG Henry-Dunant - Avenue Edmond Vaucher 20 - 1203 Genève - Tél. +41 (22) 388 59 00 - Fax +41 (22) 388 59 80  
ECG Jean-Flageol - Chemin de Grange-Falquet 17 - 1224 Chêne-Bougeries - Tél. +41 (22) 388 78 00 - Fax +41 (22) 388 78 79  
CECG Madame de Staël - Route de Saint-Julien 25 - 1227 Carouge - Tél. +41 (22) 388 49 50 - Fax +41 (22) 388 49 38  
CECG Armée-Stielmann - Route de Base 24 - 1228 Plan-les-Ouates - Tél. +41 (22) 388 20 50 - Fax +41 (22) 388 20 99  
[http://www.ge.ch/formation\\_generale/culture\\_generale.asp](http://www.ge.ch/formation_generale/culture_generale.asp)



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse  
Ecole de culture Générale

# Conditions d'admission en MSPE

Dès janvier 2026	Organiser un séjour en immersion selon les conditions de validation MSPE
Du 16 février au 6 mars 2026 (17h)	Inscription à la maturité spécialisée pédagogie (à l'interne de chaque ECG)
Juin 2026	Certificat de l'ECG option "pédagogie" avec le 4,0 de moyenne des disciplines OSP
<b>Mardi 23 juin 2026,</b> à l'ECG Ella-Maillart pour tous et toutes les élèves inscrites en MSPE : <b>présence obligatoire</b>	Les élèves sont convoqué-es pour: - transmettre une copie du bulletin de certificat - transmettre une copie des certificats de langues B1 (allemand et anglais) - fournir les documents justifiant l'organisation du séjour en immersion (transports, logement, activités prévues sur place, etc.)
Entre le 24 et le 26 juin 2026	Confirmation de l'admission provisoire en MSPE (un courriel sera envoyé par l'ECG Ella-Maillart aux élèves admis-es provisoirement et les documents importants liés à la rentrée MSPE seront joints à cet envoi)
<b>Jusqu'au 9 août 2026</b>	Séjour en immersion de 6 semaines consécutives dans un pays germanophone.
<b>Lundi 10 août 2026, de 8h à 12h</b> À l'ECG Ella-Maillart (pour tous les élèves)	Validation du séjour en immersion réalisés durant l'été 2026 <b>PRESENCE OBLIGATOIRE</b>
Mercredi 12 août 2026 (matin + après-midi) Au Centre de formation continue de Geisendorf	Préparation au stage et rencontre de l'enseignante/enseignant de stage. <b>PRESENCE OBLIGATOIRE</b>
Lundi 17 août 2026	Début de l'année MSPE (stage de trois semaines dans une classe de l'école primaire)
Lundi 7 septembre 2026, 8h00 à l'ECG	Début des cours MSPE
Lundi 7 septembre 2026, 17h00 à l'ECG	Séance de rentrée administrative

# Sites internet

ECG Ella-Maillart : <https://edu.ge.ch/site/ellamaillart/>

ECCG Aimée-Stitelmann : <https://edu.ge.ch/secondaire2/stite/accueil>

HEP Vaud: [www.hepl.ch/](http://www.hepl.ch/)

HEP Fribourg: [www.hepfr.ch/](http://www.hepfr.ch/)

HEP Valais: [www.hepvs.ch/](http://www.hepvs.ch/)

HEP Bègeune: [www.hep-bejune.ch/](http://www.hep-bejune.ch/)

UNIGE-FPSE: <https://www.unige.ch/fapse/>

**Maturité spécialisée Pédagogie (MSPE)**

# **Stage professionnel en immersion été 26**

Séance d'information aux parents et étudiants visant la MSPE

13 novembre 2025

# Principe

- Stage professionnel en entreprise de 6 semaines en Allemagne ou en Autriche (à définir entre le 22 juin et le 7 août 2026)
- Entreprise en lien au domaine **de l'éducation**
- Hébergement à trouver seul ou, si EPN, peut être demandé
- En cas de séjour en immersion hors stage, **aucun soutien financier n'est accordé.**
- Un soutien financier de 1000 CHF pour un cours de langue est accordé **uniquement si couplé à un stage professionnel.**

# Objectifs généraux

- Améliorer ses **compétences linguistiques** en vue de réussir l'examen de certification CECR niveau B2
- Exercer ses **compétences professionnelles** en vue de **son futur métier.**
- Développer ses **compétences personnelles**, d'autonomie et d'adaptabilité dans un contexte étranger.

## Les +++++ !

- Je dispose d'une bourse
- Je reçois un soutien financier à hauteur maximale de 1000 CHF si je couple mon stage à un cours de langue

# Destinations



**ALLEMAGNE**

**AUTRICHE**



Autriche

# Organisation : scénario A

**Scénario 1:** Je cherche moi-même ma place de stage (pas de délai d'inscription)

Dès place de stage trouvée :

- ➡ **Avant la signature du contrat de stage**, vous l'envoyez pour validation à [info.echanges-mobilite@etat.ge.ch](mailto:info.echanges-mobilite@etat.ge.ch)
- ➡ Si validé, **vous signez le contrat de stage**
- ➡ Vous **renvoyez le contrat de stage** signé par les parties à EL&M
- ➡ EL&M vous envoie le **contrat de mobilité pour signature**
- ➡ Vous le renvoyez signé
- ➡ Le **versement de la bourse** a lieu après la confirmation d'admission provisoire le 23 juin 2026

# Organisation : scénario B

**Scénario 2:** Je passe par **European Placement Network (EPN)** pour trouver ma place de stage : délai d'inscription au 31 janvier 2026

- ➔ Vous déposez un dossier auprès d'EL&M (voir page [site cantonal](#) )
- ➔ EL&M vérifie le dossier et l'envoie à EPN
- ➔ EPN cherche une place de stage et envoie une proposition à EL&M
- ➔ EL&M valide la place de stage
- ➔ EPN valide avec vous la place de stage
- ➔ EPN génère le contrat, vous l'envoie, vous le signez, vous le renvoyez à EPN et à EL&M [info.echanges-mobilite@etat.ge.ch](mailto:info.echanges-mobilite@etat.ge.ch)
- ➔ EL&M vous envoie le contrat de mobilité pour signature et vous le renvoyez signé
- ➔ Le versement de la bourse a lieu après la confirmation d'admission provisoire le 23 juin 2026

Séance de soutien au dépôt de dossier : **13 janvier 2026 ECG Ella-Maillart 17h** (salle à définir)

# Coût et cofinancement

Destination	Bourse Erasmus +	(Frais de prestations EPN)
Allemagne	3082 CHF	650 Euros
Autriche	3186 CHF	800 Euros

Fin juin (après confirmation provisoire d'accès en MSPE), versement du 80% du cofinancement.

Le solde de 20% est versé au retour, dès réception documents fin de stage.

# Je passe par EPN: conditions financières

## Coût de prestations EPN

- Allemagne et Autriche: 650 Euros

## Paieement

- Un 1er paiement à EPN de 300 euros lors de l'inscription (non remboursables, quelle que soit la raison de l'éventuel renoncement au stage).
- Un 2<sup>ème</sup> paiement avant la signature du contrat pour le solde lorsque la place de stage est trouvée, validée par le candidat et EL&M

En cas de renoncement au stage en juin, le **solde du coût est remboursé au candidat uniquement dans les deux cas suivants:**

1. Cas de force majeure
2. Conditions d'accès en MSPE non obtenues

# Contacts

**Sophie Kurer, coordinatrice de projet et assistante EL&M**

Téléphone direct 022 546 57 62

(répond les lundis, mercredis matin et jeudis)

**Catherine Sonino, cheffe de service**, Service transversal Echanges & Mobilité, ligne du service 022 327 06 60

Courriel du service: [info.echanges-mobilite@etat.ge.ch](mailto:info.echanges-mobilite@etat.ge.ch)

# Témoignages

<https://edu.ge.ch/site/elem/category/temoignages-detudiants-mspe-en-stage-professionnel-en-europe/>

[Vidéo Chloé](#)

[Document Thomas](#)

[Video Saray](#)

[Texte Timothée](#)

